

Prestations Cnamgs à Franceville et Monda

Les ordonnances vertes et violettes ne passent pas dans les pharmacies

Anita Jordanah
NGONDA
Franceville/Gabon

Malgré la signature du partenariat Cnamgs-Ecobank et le Sypharga, les pharmacies de Franceville ne servent toujours pas les détenteurs des ordonnances vertes et violettes de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs). Une situation pénible pour les malades qui sont obligés d'envoyer leurs ordonnances dans d'autres localités, pour voir leur assurance maladie prise en compte.

QUATRE mois après la signature de la convention de partenariat entre la Caisse nationale d'assurance maladie et de ga-

rantie sociale (Cnamgs), la banque panafricaine Ecobank et le Syndicat des pharmaciens du Gabon (Sypharga), afin de se prémunir contre les suspensions des prestations à répétition par les pharmacies partenaires, les assurés Cnamgs de Franceville et de Moanda attendent toujours de jouir des fruits de ce partenariat dans leurs localités.

En effet, à Franceville, depuis plusieurs mois, "on ne sert plus" les ordonnances vertes et violettes de la Cnamgs dans les pharmacies de la ville. Que ce soit à la pharmacie moderne, celle dite des Plateaux à Potos ou encore dans les quelques dépôts pharmaceutiques de la commune affichant pourtant à leur entrée "Centre agréé Cnamgs", les vendeuses



A la pharmacie des Plateaux à Potos, tout comme ailleurs dans Franceville, la carte Cnamgs n'est pas la bienvenue.

à la caisse servent aux clients le même refrain : "la mesure ne passe pas encore ici, allez à leur pharmacie de la Caisse". Les pharmacies disent être des structures commerciales qui ont pour objectif de faire du profit au travers des

ventes. "La Cnamgs c'est un client comme vous et les autres. Si vous ne payez pas les produits que vous prenez, comment est-ce que nous on fait pour renouveler nos stocks", se demande l'une des caissières interrogées.

La situation est donc difficile pour les populations, principalement les assurés économiquement faibles, nombreux dans la contrée. Tout comme les personnes à la retraite souffrant de pathologies au traitement long. "La carte Cnamgs nous sert seulement pour la consultation et les examens à l'hôpital. Mais une fois à la pharmacie, la Cnamgs ne passe pas. J'ai la tension. Je prends des médicaments tous les jours. Pour les avoir, je suis obligée d'envoyer l'ordonnance chez mon fils à Libreville, auquel cas, je les achète sans l'assurance. Cette situation dure depuis longtemps. Et on ne sait quoi faire, sinon prier et aussi dire aux autorités de regarder aussi chez nous pour que, comme à Libreville et dans les autres localités où la Cnamgs passe,

Franceville aussi bénéficie de ce privilège", lance, résignée, Maman Octavine.

Pour rappel, la convention tripartite signée le 2 mai 2019 au siège de la Cnamgs à Libreville devrait permettre un règlement, sous 24 heures, de la banque, auprès des pharmacies qui se sont engagées à ne plus suspendre leurs prestations, une année durant. Mais, selon une source proche de la direction générale ayant requis l'anonymat, la situation vécue par les usagers Cnamgs du Haut-Ogooué serait due au fait que ladite convention n'aurait pas encore été passée avec les pharmacies de ces villes.

La même source indique, cependant, que des dispositions seraient en train d'être prises pour parer au plus pressé.

Franceville/Forum altogovéen des jeunes pour l'entrepreneuriat (Foraje)...

La deuxième édition bat son plein

AJN
Franceville/Gabon

L'HÔTEL de ville de Franceville abrite depuis hier, ce jusqu'à demain 27 septembre 2019, la deuxième édition du Forum altogovéen des jeunes pour l'entrepreneuriat (Foraje). Il s'agit d'une initiative du Conseil provincial de la jeunesse du Haut-Ogooué (CPJ-HO) qui vise, entre autres, à mieux appréhender les enjeux et les implications de l'innovation et l'esprit d'entreprise, comprendre les dispositifs d'aide à la création d'entreprise, améliorer l'auto-employabilité et contribuer au développement de la province.

Pour cette deuxième édition, le Foraje est placé



Les membres du comité d'organisation du Foraje.

sous le thème central de "L'entrepreneuriat, un mode de vie pour la jeunesse". Dans une présentation de cette tribune, le président du CPJ-HO, Vianney Nama, a indiqué que

ce forum "s'inscrit dans le cadre de ce que nous proposons comme alternative face à la question de l'insertion et de l'autonomisation des jeunes. Pour nous, l'entrepreneuriat peut venir

résoudre la question de l'oisiveté des jeunes". Et de poursuivre : "par ce thème, nous entendons amener les jeunes à comprendre non seulement le bien-fondé de l'initiative

entrepreneuriale, mais également à comprendre les exigences de l'entrepreneuriat. Ce, afin d'éviter toute action hasardeuse et périlleuse". Au-delà des allocutions

circonstantielles, ces assises se déroulent sous forme de partage d'expériences et autres ateliers de formation sur de nombreuses thématiques liées au monde de l'entrepreneuriat. "Quel dispositif des collectivités locales pour promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes ? Ou encore quel appui des collectivités locales pour la création et la survie d'un Fonds altogovéen pour l'entrepreneuriat des jeunes ? Septennat de la jeunesse à l'échelle provinciale : quels mécanismes administratifs pour booster et faciliter l'entrepreneuriat des jeunes, etc., sont entre autres, au programme des échanges entre les participants de tous âges et les panélistes", a indiqué le coordinateur du Foraje, Idris Mbagou Liéghé.

... et Conseil provincial de la jeunesse

Le "G2" primé meilleur Conseil du Gabon

AJN
Franceville/Gabon

LE Conseil provincial de la jeunesse du Haut-Ogooué a récemment été primé meilleur conseil du pays. Cette distinction honorifique qui lui a été décernée à l'issue de la Semaine mondiale de la jeunesse, tenue du 12 au 22 août 2019 à Libreville, a été présentée dernièrement au gouverneur du Haut-Ogooué, Eloi Nzondo, par le président du CPJ-HO, Vianney Nama. Occasion pour ce dernier de préciser les contours de cette participation.

"Cette distinction est une marque d'encouragements pour les efforts consentis au niveau provincial, dans le cadre de la prise en compte des besoins des jeunes. Ce qui a fait la différence entre le Conseil provincial du Haut-Ogooué et les autres participants, c'est déjà qu'il y a eu une synergie d'actions entre la jeunesse et les fils et autres cadres de la localité, qui essaient d'apporter leur modeste contribution à la mise en place de notre plan d'actions dénommé Apja. Dans ce cadre, nous avons pu organiser un bon nombre d'activités", a-t-il dit.

Au nombre de ces actions,



Le président du Conseil provincial de la jeunesse, Vianney Nama remettant le trophée remporté par son entité au gouverneur Eloi Nzondo.

la remise de prix aux meilleurs élèves de la province dans le cadre du projet "Un geste pour l'éducation", qui a vu le renforcement du matériel didactique dans les établissements de Franceville, Okondja et Akiéni. "Au-delà de cela, nous avons également mené d'autres activités en faveur des jeunes, et c'est certainement cela qui a fait que nous soyons primés meilleur Conseil provinciale de la jeunesse de la", a-t-il relevé, ravi.

La Semaine mondiale de la jeunesse a été organisée dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale de la jeunesse, célébrée le 12 août.